Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance

nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 15 (1927)

Heft: 271

Artikel: La quinzaine féministe : les femmes dans les Conseils municipaux en

Angleterre. - Une septième femme députée à la Chambre des

Communes. - Le suffrage des femmes au Brésil. - In memoriam : Mme

Dégerine-Klumpke. - Les élections genevoises et le féminisme

Autor: E.Gd. / Dégerine-Klumpke

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-259244

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 21.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Cette année, comme de coutume, trois membres du Comité arrivaient à la fin de leur mandat. Avec l'élection de la présidente, l'Association venait de franchir une première étape qui permet de jeter un regard en arrière et de constater que, dans ces trois premières années, la jeune Association suisse de Femmes universitaires, à côté du travail de constitution et d'organisation, a fait une bonne besogne. Mme Schreiber-Favre, avocate à Genève, présidente très aimée dans les diverses parties du pays, pour la manière à la fois ferme et aimable avec laquelle elle conduit les destinées du groupement, fut réélue à l'unanimité. La secrétaire qui ne pouvait, à son regret, accepter de réélection fut remplacée par M11e Ida Revillod, lic.-ès-lettres, à Genève, un membre dont le concours sera très précieux pour le Comité central. M^{lle} S. Schneider, D^r phil. (Berne) dont les qualités ont été appréciées pendant son précédent mandat, fut réélue. La séance administrative fut suivie d'un banquet servi au Lausanne-Palace.

L'après-midi était consacrée à une conférence publique à l'Université, sur une question d'actualité, le Pastorat féminin. L'exposé de M^{ne} Gutknecht, assistante de paroisse à Zurich, fut pour beaucoup d'auditeurs la révélation de ce que pourront apporter à l'Eglise des femmes de valeur, possédant la vocation, et formées par la discipline d'études universitaires complètes. La hauteur de vue, l'objectivité, la manière de présenter le sujet, et toute la personnalité de la conférencière s'imposèrent à l'auditoire.

Après avoir exposé la question telle qu'elle se présente actuellement, M11e Gutknecht avec une simplicité parfaite, par des faits tirés de ses expériences personnelles dans ses huit années de ministère, répondit aux divers arguments habituels des adversaires du pastorat féminin. La place réservée à cet article nous permet de relever seulement quelques points. On dit, par exemple, que la femme pasteur n'aura pas la voix assez forte pour se faire entendre. M11e Gutknecht nous raconte qu'elle est spécialement invitée à prêcher à des réunions pour les sourds; On prétend également que la femme pasteur ne saura pas s'adresser aux jeunes gens; l'expérience a prouvé à M11e Gutknecht que les groupes de jeunes gens l'écoutaient toujours avec déférence. M11e Gutknecht a pénétré dans la vie intime de bon nombre de femmes, et elle croit pouvoir dire qu'elle a été mise au courant de confidences qui n'auraient pas été faites à un pasteur, ce qui lui a permis d'accomplir un travail efficace. Au travail de la cure d'âme Mile Gutknecht attache une très grande valeur, elle estime qu'aucune préparation n'est assez importante. Ce travail délicat, qui nous paraît, entre tous, le devoir du pasteur, justifie l'activité féminine dans l'Eglise, mais c'est un travail qui ne peut être confié qu'à la femme pasteur.

Une discussion très intéressante suivit la conférence, M¹¹⁶ Gutknecht répondant avec compétence à de nombreuses questions. Relevons encore l'exposé de M^{m6} Schalb-Houriet, bachelière en théologie, qui apporta des précisions sur le ministère féminin dans l'Eglise primitive, et le témoignage très instructif de M. le professeur Schalb sur l'utilité des études de théologie comme préparation au rôle d'éducatrice et sur la collaboration que M^{m6} Schalb apporte à son mari. On fut particulièrement intéressé d'entendre l'éminent représentant officiel, M. le professeur Fornerod, représentant la Faculté de théologie, exprimer son approbation personnelle, mais souligner la nécessité de préparer l'opinion publique spécialement dans la campagne vaudoise. L'activité de la femme comme aide de paroisse préparerait peu à peu l'opinion. M. le pasteur Bridel

fit part des expériences favorables de l'Eglise libre qui a nommé déjà à deux reprises M^{11e} von Auw comme pasteur suppléant. Ce pastorat féminin transitoire a eu de bons résultats. Espérons que, ailleurs aussi, des possibilités semblables seront données aux femmes pasteurs pour leur permettre de prouver leur valeur et leur utilité.

La discussion continua encore dans la Salle de l'Université où la section vaudoise avait eu la charmante pensée de recevoir les déléguées et de nombreux invités. Et c'est avec le bon souvenir de l'hospitalité cordiale de nos amies vaudoises que chacune prit le chemin du retour. Dr. M. S.

La Quinzaine féministe

Les femmes dans les Conseils municipaux en Angleterre.

— Une septième femme députée à la Chambre des Communes. — Le suffrage des femmes au Brésil. — In Memoriam: M^{me} Dégerine-Klumpke. — Les élections genevoises et le féminisme.

Pour nous, qui l'avons si intensément vécue à Amsterdam, cette quinzaine a été surtout celle de l'Alliance Internationale pour le Suffrage. Mais, comme à côté de nos préoccupations, et quand bien même le temps nous manquait pour nous en rendre compte, d'autres faits se sont produits dans l'ordre féministe, il est nécessaire, reprenant la plume du chroniqueur, de les passer en revue ici.

Les élections municipales anglaises, d'abord. Il est vrai qu'elles ont eu lieu durant la quinzaine précédente, mais comme les résultats détaillés ne nous en sont parvenus que ces derniers jours, la question est encore de toute actualité. D'après la liste complète, publiée par notre confrère The Vote, des femmes élues dans les Conseils municipaux de 154 villes en Angleterre, de 10 villes dans le Pays de Galles, et de 29 en Ecosse, 360 femmes sont entrées dans ces corps constitués — ou plutôt y sont restées, car, et bien qu'il ne nous soit pas possible d'établir la statistique détaillée des nouvelles élues, le premier coup d'œil permet de constater que la très forte majorité de ces conseillères municipales ont été confirmées dans leurs fonctions par leurs électeurs et électrices, auxquels leur activité précédente pour la chose publique avait vraisemblablement donné toute satisfaction. Cela est intéressant à relever. Presque toutes les grandes villes anglaises (nous ne parlons pas de Londres, où ces élections n'ont pas lieu en même temps que dans le reste du pays), Liverpool, Manchester, Birmingham, Bristol, Oxford, etc., etc., comptent ainsi des femmes dans leur Conseil, et 14 villes, parmi lesquelles Liverpool, Depford, Salisbury, Chesterfield, Eastbourne, Southampton, etc., etc., ont désigné des femmes comme maires.

Cas résultats sont pour nous, femmes suisses dépourvues de ce droit élémentaire de nommer un conseiller municipal dans le village où nous habitons, tout à fait réjouissants. Ils le sont peut-être moins pour les Anglaises, qui ne peuvent s'empêcher de constater que la moyenne de ces chiffres (deux femmes par Conseil municipal et bien des Conseils sans membres féminins) est basse pour un pays où l'électorat féminin en matière municipale fonctionne depuis 1869, et où les femmes sont depuis vingt ans éligibles à ces Conseils. La politique des partis semble avoir joué cette fois-ci un rôle plus grand encore que d'habitude, les candidates qui sont restées sur le carreau ayant été battues à ces élections, non pas parce que femmes, mais en raison de leur couleur politique, et ayant forcément subi ainsi les conséquences du recul libéral et conservateur. Il semblerait aussi que les électrices n'aient pas mis tout le zèle voulu à fré quenter le scrutin, puisqué, dans certaines villes où les Conseils. municipaux sont entièrement masculins, le nombre des femmes électeurs dépasse celui des hommes inscrits. D'autre part, est-il certain que des femmes soient toujours essentiellement élues par des femmes? et ne recueillent-elles pas aussi bon nombre de voix masculines?

Si ces élections municipales n'apportent donc rien de très nouveau à l'histoire féministe de l'Angleterre, en revanche l'élection complémentaire de Southend a fait entrer à Westminster une septième femme députée: Lady Iveagh, élue le 19 novembre, au siège de son mari, qui a passé à la Chambre des Lords. Le fait s'est déjà produit lors de la première élection de Lady Astor, et la suite de l'histoire a prouvé que le féminisme ne perd rien, mais gagne tout au contraire à ces remplacements que certains critiquent comme des arrangements de famille. La lutte a d'ailleurs été assez vive à Southend pour bien montrer que Lady Iveagh n'a pas été élue comme la femme de son mari, mais pour elle-même. Très active dans le parti conservateur, Lady Îveagh s'est déclarée nettement en faveur de l'extension du droit de vote aux femmes au-dessous de 30 ans, et sa collaboration à l'œuvre féministe va être grandement appréciée par ses collègues féminines à la Chambre, qui ne cessent de se plaindre d'être en trop petit nombre pour tout le travail qu'elles désirent accomplir en faveur de nos revendications.

Passons maintenant les mers, si vous le voulez bien, pour saluer un succès au Brésil. En effet, selon les nouvelles qui nous ont été communiquées alors que nous siégions à Amsterdam, le Président de l'Etat de Rio Grande del Norte, M. La Martine, aurait reconnu aux femmes de cet Etat le droit de vote. Nous espérons pouvoir donner dans notre prochain numéro plus de détails sur cette victoire, qui est importante, non seulement pour elle-même, mais encore parce qu'elle ouvre la brèche dans le mur d'opposition qu'ont dressé jusqu'à présent les pays latins d'Europe et d'Amérique au suffrage féminin.

C'est également pendant que nous siégions à Amsterdam que les journaux ont annoncé la mort de Mme Dégerine-Klumpke, la veuve du célèbre neurologue, et la première femme qui ait affronté en France le concours de l'internat des hôpitaux. De naissance américaine, elle avait fait en France toutes ses études, comme ses sœurs d'ailleurs, l'une peintre de talent, l'autre astronome réputée, attachée à l'Observatoire de Paris au service de la cartographie céleste, mais s'était orientée vers la médecine, frayant ainsi dès 1886 la voie à celles qui devaient la suivre plus tard. Son mariage avec le docteur Dégerine, survenu deux ans après, lui donna l'occasion de se spécialiser dans l'étude des maladies nerveuses, et de devenir ainsi pour son mari la plus admirable des collaboratrices et des inspiratrices, aussi bien dans son œuvre de haute science que dans son activité professionnelle. Intelligence de premier ordre, âme généreuse et ardente, elle fut tout à la fois une neurologue et une biologue remarquable, qui força, malgré sa modestie, les portes de Sociétés savantes avant elle obstinément fermées aux femmes, une éducatrice parfaite, une maîtresse de maison hospitalière, qui sut encourager et accueillir les nombreux élèves de son mari en facilitant leur tâche, et une femme de courage qui montra, aussi bien dans les années de paix (en sauvant dans des conditions dramatiques une jeune fille qui se noyait sous ses yeux) que pendant la guerre, de quelle énergie elle était capable.

Je ne sais pas, et notre confrère La Française, auquel nous empruntons les principaux de ces détails, ne nous le dit pas, si elle était féministe. Mais elle fut une de celles qui font honneur au féminisme, et que, par conséquent, nous sommes fières de saluer comme une des nôtres, en nous inclinant sur sa tombe.

Notre petite République de Genève a été très agitée durant ces dernières semaines par les élections qui se sont succédées à quinze jours d'intervalle, de notre Parlement d'abord, de notre gouvernement ensuite. Et ces événements pouvant avoir leur répercussion sur notre vie féministe, il n'est pas inutile d'en dire deux mots. Non pas tant en ce qui concerne le Grand Conseil, où continuent à siéger à peu près les mêmes partisans contre les mêmes adversaires de notre cause, et où, par conséquent, nous pouvons attendre le même accueil que par le passé à toute proposition législative d'ordre féministe. Et d'ailleurs,

c'est davantage vers le Conseil d'Etat que, durant toute la précédente législature, nous avions pris l'habitude de regarder, un gouvernement en majorité féministe succédant en 1924 à des hommes, soit indifférents, soit même carrément hostiles à notre cause: nous ne pouvons pas oublier, en effet, que c'est au Conseil d'Etat de gauche, de la période de 1924 à 1927, que nous devons la fermeture des maisons de tolérance vainement réclamée par l'opinion publique auprès des gouvernements conservateurs des périodes précédentes; que c'est ce même Conseil d'Etat, qui, pour la première fois, a fait entrer des femmes dans des Commissions administratives officielles; qui a enfin mis sur pied l'asile si longtemps demandé pour femmes incurables; qui a donné des preuves constantes et tangibles de sa sympathie à l'activité de nos Sociétés féminines, Union des Femmes, Ouvroir, Association pour le Suffrage, Cartel d'Hygiène sociale et morale... et qui aurait même présenté, si les circonstances extérieures avaient été propices, un projet de loi, sur le suffrage féminin municipal. Tous ces faits précis doivent être rappelés ici avec reconnaissance et en dehors de toute considération politique.

Que pouvons-nous attendre du nouveau Conseil d'Etat, auquel le jeu des alliances de partis a donné une couleur politique moins marquée qu'auparavant, en contraste avec l'orientation plus accentuée à gauche que le système de la proportionnelle a imprimée à notre Parlement cantonal? Personnellement, nous regrettons l'échec de M. Oltramare, qui a été l'un de ceux qui a le plus manifesté de sympathie pour nos idées — exception faite toutefois de sa déplorable loi sur le retrait des maîfresses d'école mariées, et de certaines décisions concernant des fonctionnaires féminins, et qui ont été une grosse déception pour beaucoup d'entre nous. M. Oltramare a été remplacé à l'Instruction publique par M. Alb. Malche, que nous sommes heureuse de voir arriver au Conseil d'Etat, non seulement pour ses qualités d'intelligence, d'ouverture d'esprit et d'amabilité, mais aussi parce qu'il est un féministe et un suffragiste convaincu, et cela de fout temps. Nous n'oublions pas, en effet, que lorsque le parti radical, auquel il appartient, était en bloc opposé au vote des femmes, M. Malche nous a à plusieurs reprises apporté l'appui de sa parole, de sa plume et de son nom, dans nos campagnes de propagande comme lors des temps historiques pour nous qui précédèrent la votation populaire sur le suffrage féminin de 1921. Ces derniers mois, notre nouveau Conseiller d'Etat a manifesté une sympathie toute spéciale à l'activité du Cartel genevois d'Hygiène sociale et

ver auprès de lui un appui qui lui sera précieux.

morale, qui est ainsi certain, autant que les féministes, de trou-

Un autre nouvel élu au Conseil d'Etat, auquel nous tenons à apporter ici nos plus chaudes félicitations, est M. Martin Naef. Car M. Naef est si bien des nôtres, que, jusqu'à la semaine dernière, il siégeait encore dans notre Comité suffragiste genevois, dont il a été durant plusieurs années le trésorier dévoué et généreux, et si c'est pour nous un vrai regret de perdre ce collègue si parfaitement courtois, consciencieux, sûr et convaincu, dont la collaboration nous était aussi précieuse que la propagande pour notre cause qu'il menait auprès de ses amis politiques, nous savons d'autre part combien sa présence dans le gouvernement peut aider à la marche en avant de nos idées. Nous nous félicitons aussi vivement de la réélection de M. Jaquet, auquel, nous avons eu l'occasion de le dire ici à plusieurs reprises, nous devons beaucoup de reconnaissance, tant pour la nomination de femmes dans des Commissions officielles d'établissements hospitaliers, que pour l'intérêt intelligent qu'il a manifesté pour les demandes de nos Sociétés féminines. Enfin, M. Desbaillets, s'il n'est pas un féministe militant, est un parent trop rapproché d'un membre de notre Comité suffragiste pour ne pas être sympathique à notre revendication. Nous pouvons donc compter sur quatre des sept membres de notre gouvernement. C'est beaucoup, d'autant plus que nous ne croyons pas que les trois autres membres, s'ils sont tièdes à cet égard, nous soient hostiles. Et c'est pourquoi il nous est permis, à nous, femmes, d'espérer en l'action du nouveau Conseil d'Etat que nous ont donné MM. les électeurs masculins.